

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°317 DU VENDREDI 1ER MARS 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

TRANSITION GUINÉENNE

Bah Oury nommé Premier ministre

P.3

BAH OURY PREMIER MINISTRE



Le CNOCS-G souhaite qu'il forme un gouvernement neutre pour la réussite de la transition

BAH OURY NOMMÉ PM P.4



« C'est un personnage controversé » (Oyé Béavogui, PDG-RDA)

LIBÉRATION DE PENDESSA P.2



La réaction de Me Salifou Béavogui

LEVÉE DE LA RESTRICTION DE L'INTERNET P.3

« C'est une première étape pour la décrispation de l'ensemble de crises », (Alpha Bayo de la MAOG)

CONAKRY

Trois morts enregistrés en marge de la grève des syndicats P.5

GUIPROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

Une vidéo à charge contre Tiegboro Camara en compagnie de bérêts rouges P.4

Édito à vue d'Aigle

La suspension de la grève qui fait du bien aux Guinéens

Conformément à sa déclaration faite le jeudi 22 février à la Bourse du Travail, le Mouvement syndical, emmené par Amadou Diallo de la CNTG, a effectivement mis à exécution sa menace de grève générale illimitée sur toute l'étendue du territoire national, du lundi 26 février au 28 février 2024.... P.2



Édito à vue d'aigle



La suspension de la grève qui fait du bien aux Guinéens

Conformément à sa déclaration faite le jeudi 22 février à la Bourse du Travail, le Mouvement syndical, emmené par Amadou Diallo de la CNTG, a effectivement mis à exécution sa menace de grève générale illimitée sur toute l'étendue du territoire national, du lundi 26 février au 28 février 2024.

Ses points de revendication sont entre autres: la libération sans condition de Sékou Jamal Pendessa, le secrétaire général du Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée ; la fin de la restriction de l'accès à Internet et le brouillage des ondes de radios privées ; la baisse du prix des denrées alimentaires; l'application du

récent protocole signé au terme des négociations tripartites.

Comme beaucoup le craignaient, l'on a enregistré trois cas de morts à Conakry en marge de cette grève. Les autorités guinéennes, à travers le Conseil national du Dialogue social et les leaders religieux ne sont pas restés les bras croisés face à cette situation plutôt préoccupante. Ils ont rencontré les syndicalistes au Centre islamique de Donka et à la Bourse du Travail pour un dénouement heureux de cette crise sociale dont la Guinée et les Guinéens auraient dû et pu se passer allègrement.

Pour ce qui est du cas Pendessa, condamné en première instance à six mois de prison dont trois assortis de sursis, son procès en appel s'est tenu le mercredi 28 février. Le journaliste syndicaliste a finalement été libéré, à la grande joie des défenseurs de la liberté syndicale et celle de la presse. Le mot d'ordre de grève générale a par conséquent été suspendu pour ouvrir un couloir de négociations avec le gouvernement et le patronat.

Quant à la restriction de l'Internet, elle a déjà été levée, à la grande joie de ses utilisateurs. Les réseaux sociaux sont désormais accessibles aux quatre coins du pays.

Avec la dissolution de l'équipe gouvernementale intervenue le 19 février dernier, et la nomination d'un nouveau Premier ministre, en la personne de Bah Oury, le Mouvement syndical se devrait de mettre la balle à terre et de privilégier la voie du dialogue constructif. Les Guinéens ont grand besoin de cultiver la paix, de se donner la main et de regarder dans la même direction pour construire leur pays.

Kéfina Diakité

LIBÉRATION DE PENDESSA

La réaction de Me Salifou Béavogui

Le Secrétaire général du Syndicat des Professionnels de la presse de Guinée (SPPG), Sékou Jamal Pendessa, a été libéré à la faveur de son procès en appel à la cour d'appel de Conakry. Une libération à laquelle a réagi à chaud Me Salifou Béavogui, un de ses avocats.



«C'est un sentiment mitigé. Nous avons relevé appel contre la décision de première instance. Le parquet aussi a relevé appel, ce qui signifie que c'est une mauvaise décision. La cour nous a suivis, la décision a été réformée. Notre client avait été condamné en première instance pour six infractions. À la Cour d'appel, la cour n'a retenu qu'une seule infraction: «La provocation directe à un attroupement non armé n'ayant produit aucun effet. Même cette infraction là n'existe pas. Cette décision, c'est une façon de soigner un peu l'image de la justice. C'est-à-dire, le laisser partir, ça aurait été baissé la garde, sinon en réalité, il n'y aucune infraction», a réagi Me Salifou Beavogui. «La seconde victoire, c'est qu'il a été condamné au temps mis,

comme pour se tirer d'affaire. Donc, condamné à 3 mois dont 1 mois et quelques dizaines de jours, c'est pourquoi il est remis en liberté», a-t-il ajouté, tout en précisant que l'objectif est le blanchiment pur et simple de son client.

«Mais, nous allons exercer le pourvoi en cassation. Donc, à la sortie de cette audience, nous allons exercer le pourvoi en cassation, pour la Cour Suprême et annuler cette décision. Parce que c'est un innocent qui a été condamné», a fait savoir Me Salifou Béavogui.

Mamadou Oury



TRANSITION GUINÉENNE

**Bah Oury nommé
Premier ministre**

Le président de la transition, le Général Mamadi Doumbouya, a nommé le mardi 27 février 2024, Oury Bah, connu sous le nom de Bah Oury, au poste de Premier ministre, chef du gouvernement, soit une semaine après la dissolution du Gouvernement Goumou. Un choix qui, comme il fallait s'y attendre, est diversement apprécié dans le pays.



C'est finalement sur le leader de l'UDRG que le choix du Général Mamadi Doumbouya s'est porté pour succéder à Bernard Goumou à la Primature.

Si certains magnifient la formation académique et le parcours politique du nouveau locataire du palais de la Colombe, d'autres le trouvent plutôt un peu trop proche du CNRD dont le président est accusé, à tort ou à raison, de vouloir s'éterniser au pouvoir.

Bah Oury est né en 1958 à

Pita en Moyenne Guinée. Il est parti au Sénégal avec son père à l'âge de 6 ans en 1964. Il y sera primé au concours général des lycées du Sénégal et raflera les meilleurs prix nationaux en Mathématiques, en Français, en Philosophie et en Histoire. Il obtiendra la mention très bien au baccalauréat série sciences mathématiques. Ce qui lui vaudra d'être épaulé par le président Léopold Sédar Senghor en lui octroyant une bourse pour la France où il fera de brillantes études en

mathématiques supérieures. Il est membre fondateur en 1990 de l'OGDH avec le doyen Thierno Madjou Sow, membre fondateur de l'UFD (Union des Forces Démocratiques de Guinée), avec le professeur Alfa Sow en 1991 et membre fondateur de l'UFDG, une formation politique dont il a été exclu et qui est dirigée actuellement par Cellou Dalein Diallo. En 2008, dans le gouvernement Ahmed Tidiane Souaré, BAH Oury sera nommé au poste de Ministre chargé de la Réconciliation Nationale, de la Solidarité et des Relations avec les Institutions. À ce titre, il s'était battu pour obtenir du président Lansana Conté l'accord de dédommagement total des victimes de l'expropriation et destructions de biens de Kapororails.

Avant sa nomination au poste stratégique de Premier ministre pour aider le président Mamadi Doumbouya à mener à bon port le navire de la transition guinéenne, Bah Oury présidait aux destinées du parti UDRG. La première tâche à laquelle son équipe va devoir s'atteler c'est bien évidemment la résolution de cette crise sociale qui couve dans le pays.

Kaba Kankoula

RPG ARC-EN-CIEL

**Le parti commente la dissolution
du Gouvernement Goumou**

Le samedi 24 février 2024, le RPG Arc-en-ciel, l'ancien parti au pouvoir, a tenu son assemblée générale hebdomadaire à son siège national à Gbessia, dans la commune de Matoto.

Parmi les sujets abordés au cours de cette rencontre avec les militants, il y avait tout naturellement la récente dissolution du gouvernement par le président de la transition, le général Mamadi Doumbouya, le respect du chronogramme pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel et la détention prolongée des cadres du parti à la Maison centrale de Coronthie pour des faits présumés de détournement de deniers publics.

L'honneur est revenu à Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce sous Alpha Condé, de parler au nom du bureau politique national du RPG Arc-en-ciel.

« L'actualité reste dominée par la dissolution du gouvernement, mais ça c'est une cuisine interne. Ce que demande le RPG, c'est le respect du chronogramme des 24 mois ; il reste maintenant dix mois. Si certains ont dit que c'est pour prendre un souffle nouveau, ou bien un nouvel élan, c'est très bien. Mais,

que ce souffle là soit pour le respect des 10 mois qui restent. Nous avons besoin d'une nouvelle Constitution acceptable et inclusive, nous avons besoin de la réalisation de toutes les élections y compris celle présidentielle avant fin décembre 2024. La semaine dernière on parlait de ceux qui demandent si ça aura lieu ? Nous on dit non, c'est une question de volonté. Toutes les dernières élections qui ont été réalisées en Sierra Leone et en RDC, étaient couplées. C'était 3 élections à la fois. Est-ce que les 10 mois qui restent on ne peut pas faire ça ? C'est ce qui intéresse le RPG », a déclaré Marc Yombouno, à l'AG du RPG Arc-en-ciel, tout en attirant l'attention sur la situation des cadres détenus à la maison centrale (Kassory et Cie). « Si le CNRD veut un nouveau souffle, c'est de libérer les cadres du parti qui sont à la maison centrale de Conakry », a-t-il ajouté. Reste à savoir maintenant si cette préoccupation sera prise en compte par les autorités de la transition.

Kaba Kankoula

LEVÉE DE LA RESTRICTION DE L'INTERNET

**« C'est une première étape pour la décrispation de
l'ensemble de crises », (Alpha Bayo de la MAOG)**

Le vendredi 23 février, Alpha Bayo, le Coordinateur de la Maison des Associations et ONG de Guinée, en même temps membre du « collectif pour le rétablissement de l'Internet en Guinée », a réagi à la levée de la restriction de l'internet constatée la veille. Pour lui, c'est une première étape pour la décrispation de l'ensemble des crises dans le pays.

« Nous pensons que c'est une première étape pour la décrispation de l'ensemble de crises dans lesquelles le gouvernement Goumou nous a conduits. Il faut donc dire que nous sommes contents, bien que ça soit un droit inaliénable. On comprend aisément qu'il y avait l'ex ministre des

Postes, des Télécommunication et de l'Economie numérique qui était derrière ces mesures impopulaires. Heureusement que le gouvernement est tombé, le ministre est parti et la connexion est revenue », a indiqué Alpha Bayo. Et d'ajouter: « La fois dernière,

on a écouté un spécialiste, qui a signifié que notre pays perdait au moins par mois, 30 millions de dollars. Vous imaginez ? Et on a fait 3 mois de restriction. Ça veut dire que les dégâts sont énormes. Dans les États sérieux où les Associations des consommateurs sont très fortes, on peut même

demander à l'État de réparer les dommages et intérêts...Le Général Mamadi Doumbouya a compris que ces cadres étaient justement là pour faire du mal à la population. Nous en tant qu'acteurs sociaux, nous félicitons le numéro 1 de l'exécutif qui a dissous le gouvernement et

a aussitôt rétabli l'Internet »

Reste à savoir si la situation va continuer à s'améliorer ou si c'était pour faire plaisir aux organisateurs de la soirée Tik-Tok à Conakry. Attendons de voir.

Kaba Kankoula

INTERVIEW

BAH OURY NOMMÉ PM

« C'est un personnage controversé » (Oyé Béavogui, PDG-RDA)

La nomination de Bah Oury au poste de Premier ministre chef du gouvernement ne fait pas que des heureux au sein de l'opinion publique. Le PDG-RDA conteste ce choix de l'homme du 05 septembre et affirme que c'est une peine perdue pour le retour à la normale. Oyé Béavogui l'a affirmé le mardi 28 février 2024 dans un entretien avec votre hebdomadaire.

L'Aigleinfos : Amadou Oury Bah, communément appelé Bah Oury vient d'être nommé Premier Ministre par le Général Mamadi Doumbouya, président de la transition. Est-ce une surprise ou vous vous y attendiez ?

Oyé Béavogui : C'est vrai que ça faisait beaucoup de rumeurs et le plus important est que c'est fait. Mais on ne peut pas s'imaginer que le président puisse commettre une telle erreur politique ; et pour nous c'est un mauvais choix. Rien de personnel avec Monsieur Bah Oury qui est un doyen mais c'est un personnage très controversé qui ne fait pas l'unanimité au sein de la classe politique guinéenne. Au-delà, ses prises de positions sur notre histoire contemporaine prouvent éloquentement qu'il a un déficit de conscience historique et politique. Quelque part il va très loin en disant que la Guinée a mal fait de dire NON au référendum du 28 septembre 1958. Donc, mettre un tel homme au sommet de notre Etat cela pose assez de questions. Finalement on se dit la France est-elle en train de pousser ses pions au sommet de l'Etat ?

L'Aigleinfos : En clair vous voulez dire que Bah Oury est loin d'être l'Homme de la



situation ?

Oyé Béavogui : La réponse est affirmative. Qu'est-ce qu'il pourra finalement apporter par rapport à la situation sociopolitique du pays ? N'ayant aucun poids électoral, n'ayant presque pas de parcours politique inspirant, nous disons que c'est un mauvais choix. Mais comme le disent les anglais wait and see.

L'Aigleinfos : Vous rejetez ce choix porté sur Bah Oury parce qu'il s'est opposé à un choix politique d'Ahmed

Sékou Touré ce qui est contraire à la ligne politique du PDG-RDA ?

Oyé Béavogui : En tant que responsable du PDG-RDA j'obéis à une ligne politique, idéologique et doctrinale du parti. Si ça ne convient pas à ces lignes j'ai le plein devoir de l'affirmer au nom de mes militants.

L'Aigleinfos : C'est étonnant de vous voir adopter une telle position alors que Bah Oury et vous faisiez partie des acteurs

politiques jugés proches du CNRD et qui ont toujours soutenu les actions de la junte au pouvoir ?

Oyé Béavogui : ça n'a rien à voir parce que si c'était de façon concertée ça serait passé au cadre du dialogue et ensemble on aurait trouvé l'approche. Ça n'a pas été le cas, c'est un cooptage qui a été fait. Nous nous soutenons certaines actions du CNRD parce que quelque part nous estimons qu'il est inspiré du président Ahmed Sékou Touré en termes de volonté et en termes d'engagement.

L'Aigleinfos : Laissons peut-être les guéguerres politiques et revenons aux faits. Est-ce que Bah Oury pourra dissuader les syndicalistes à mettre un terme à leurs revendications ?

Oyé Béavogui : La question, elle est fondamentale, et il vient trouver une situation. On verra bien ce qu'il pourra apporter mais en tout cas, moi je ne m'attends à rien conséquemment de sa part.

L'Aigleinfos : Il reste pratiquement dix mois à la junte d'organiser les élections et remettre le pouvoir aux civils. Est-ce que vous pensez que Bah Oury peut convaincre le CNRD à respecter cet engagement pris de

commun accord avec la CEDEAO ?

Oyé Béavogui : Il ne peut pas parce qu'il a un parti pris. Nous avons assisté à plusieurs ateliers avec le MATD, nous savons quelle est sa position c'est pourquoi nous préférons alerter le peuple de Guinée, et je pense que les gens ne seront pas surpris par rapport aux positions qu'il prendra sur l'évolution de la transition.

L'Aigleinfos : Vous auriez voulu qui à la place de Bah Oury comme Premier ministre ?

Oyé Béavogui : Si c'était Dr Makalé Traoré par exemple qui a conduit le cadre de dialogue et elle a pu réunir combien de leaders et coalitions politiques et le dialogue a porté. Au lieu d'aller vous perdre dans les nuages, pourquoi ne pas prendre une telle personne ? C'est loin de faire l'apologie de qui que ce soit mais je pense que c'était le choix idéal qui effectivement on avait à choisir parmi les acteurs politiques guinéens.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Oyé Béavogui, Secrétaire Général par intérim du PDG-RDA.

Oyé Béavogui : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

Une vidéo à charge contre Tiegboro Camara en compagnie de bérets rouges

Le mercredi 28 février 2024, au tribunal criminel de Dixinn délocalisé dans l'enceinte de la Cour d'Appel de Conakry, une vidéo visionnée montre le colonel Tiegboro Camara en compagnie de bérets rouges aux environs du stade 28 septembre 2009.

Lors de la projection des vidéos, l'on s'est rendu compte que les tirs en rafale ont commencé peu de temps après les discours faits par les leaders politiques qui ont décidé de faire front commun pour exiger du CNDD l'organisation des élections libres,

transparentes et démocratiques. L'on peut voir à la loge officielle, Bah Oury, Sidya Touré, Jean Marie Doré, Dr Mohamed Diané, Cellou Dalein Diallo, Yéro Baldé, Mouctar Diallo, Aboubacar Sylla, François Lounceny Fall.

Ces vidéos montrent également les témoignages

des femmes victimes de viol et le témoignage d'un homme ayant vu des jeunes femmes victimes de viol collectif à l'intérieur et à l'extérieur du stade. Il explique avoir vu un homme en tenue introduire le fusil dans les parties intimes d'une femme. Selon nos confrères de Mediaguinee,

cette première projection de cette journée s'est terminée par les témoignages des acteurs politiques (Sidya Touré, Cellou Dalein Diallo, Jean Marie Doré ndr) victimes des blessures sur les ondes d'une radio internationale expliquant à

tour de rôle ce qu'ils ont vécu au stade.

Le colonel Tiegboro Camara, un des inculpés dans cette affaire, avait nié avoir eu des bérets rouges comme gardes du corps.

Kaba Kankoula

Lire L'Aigle Infos. c'est lire la vérité et la vertu

CONAKRY

Trois morts enregistrés en marge de la grève des syndicats

Du 26 au 28 février 2024, le Mouvement syndical emmené par Amadou Diallo de la CNTG a mis à exécution sa menace de grève. À Conakry, l'on a déploré la mort de trois jeunes dans la commune de Ratoma.

Pour rappel, c'est dans une déclaration faite le jeudi 22 février 2024, à la Bourse du travail à Kaloum, que les 13 centrales syndicales ont annoncé une grève générale illimitée sur toute l'étendue du territoire national à partir du lundi 26 février 2024.

«Considérant l'expiration du délai imparti, par conséquent le mouvement syndical guinéen porte à l'attention de la communauté nationale et internationale du déclenchement d'une grève générale et illimitée à compter du lundi 26 février 2024 sur toute l'étendue du territoire national dans tous les secteurs publics, privés, mixtes et informels», avait déclaré Amadou Diallo, coordinateur du mouvement syndical de Guinée. Du 26 au 28 février 2024, le Mouvement



syndical emmené par Amadou Diallo de la CNTG a effectivement mis à exécution sa menace de grève. À Conakry, l'on a déploré la mort de trois jeunes dans la commune de Ratoma.

Les commerces, les écoles et les banques sont restées fermées. Le

secteur des transports a été fortement perturbé voire paralysé par endroits. L'administration publique a tourné au ralenti pour ce premier jour de grève. Au centre islamique de Donka, puis à la Bourse du Travail, les syndicalistes ont rencontré respectivement les leaders religieux (Elhadj

Mamadou Saliou Camara, Grand imam de Conakry; Mgr Vincent Koulibaly, Archevêque de Conakry) et le président du Conseil national du Dialogue social (CNDS), Dr Alia Camara, pour un dénouement heureux de la crise.

Les points de revendications des 13

centrales syndicales sont entre autres: la libération immédiate et sans condition de Sékou Jamal Pendessa, le secrétaire général du syndicat des professionnels de la presse de Guinée (SPPG); la révision à la baisse du prix des denrées alimentaires de première nécessité; l'application intégrale du protocole d'accord tripartite signé à la date du 15 novembre 2023; l'application intégrale du protocole d'accord sectoriel de l'éducation signé le 27 octobre 2023; la levée de la restriction de l'internet et la libération des ondes. Le mercredi 28 février, le journaliste syndicaliste Sékou Jamal Pendessa a été libéré après son procès en appel. Le mot d'ordre de grève générale illimitée a par conséquent été levé pour ouvrir un couloir de négociations avec le gouvernement et le patronat.

Kèfina Diakité

TRIBUNE : GUERRES EN UKRAINE ET À GAZA

La politique du deux poids deux mesures de l'Occident

Ce qui crève les yeux aujourd'hui sur la scène diplomatique internationale, c'est bien la politique du deux poids, deux mesures appliquée par les pays occidentaux, à leur tête les États-Unis d'Amérique par rapport aux guerres meurtrières en cours en Ukraine, dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

Depuis le début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, Dieu seul sait combien de milliards de dollars US ils ont déboursé pour soutenir financièrement et militairement le pays agressé (Ukraine) face à l'agresseur russe. Des rencontres en présentiel ou par visioconférence ne cessent de se tenir aussi bien aux États-Unis que dans les pays de l'UE pour rassurer le président et le peuple ukrainiens en ces moments particulièrement difficiles. • l'initiative du

président français, Emmanuel Macron, une rencontre a réuni le lundi 26 février une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement à Paris pour sonner la mobilisation des alliés de l'Ukraine dans cette guerre qui lui a été imposée par la Russie de Poutine.

Mais curieusement et pour des raisons que la raison ignore, depuis le 7 octobre 2023, le jour de l'attaque du Hamas contre Israël, le peuple palestinien, désarmé et impuissant, continue de se

faire massacrer sur ses terres (Gaza, Cisjordanie) par l'armée israélienne qui, soit dit en passant, a pour premier fournisseur en armes et soutien inconditionnel le pays de l'oncle Sam (USA). Les frappes aériennes sur la bande de Gaza et les incursions quasi quotidiennes en Cisjordanie ont fait à ce jour près de 30 mille victimes palestiniennes, essentiellement des femmes et des enfants. L'ONU semble impuissante face à cette tragédie qui est en train de se



jouer au nez et à la barbe de tout le monde. Comme indiqué plus haut, les Occidentaux préfèrent mobiliser des milliards et des milliards de dollars US pour porter main-forte à l'Ukraine, tout en fermant les yeux sur le triste sort réservé aux Palestiniens. De là à parler du deux poids deux mesures, il y a un pas que certains ont déjà franchi avec empressement. Quid de la position des Etats arabes qui donnent l'impression d'être

dépassés par les événements et tenus en laisse par Washington et ses alliés. • l'exception notable du Hezbollah libanais et des rebelles houthis du Yémen, l'on peut dire sans aucun risque d'être démenti que la catastrophique situation dans laquelle vivent les Palestiniens n'empêche nullement les têtes couronnées et les chefs d'état arabes de dormir à poings fermés. Dommage!

Kèfina Diakité

AR-COM

La structure nomme 30 personnalités et entreprises pour leur performance

L'Agence de Référence Communication (AR-COM) a décerné dans la soirée du samedi 24 février 2024, des prix et satisfécits aux personnalités et entreprises guinéennes qui se sont distinguées dans leurs domaines respectifs courant 2023.

Elles sont trente personnalités et entreprises évoluant sur le territoire national dont les talents ont été dénichés par une équipe de jury, présidée par Ibrahima Sory Traoré, PDG de Ndimba Radio et site Guinee7, pour leur innovation et performance en ce qui concerne certaines d'entre elles et l'amélioration du contenu local pour d'autres. La cérémonie de remise de prix et satisfécits aux récipiendaires a eu lieu dans un réceptif hôtelier de la capitale.

Pour cette sixième édition, la structure événementielle AR-COM a réuni un cocktail de personnalités civilo-militaires, sociopolitiques, syndicalistes, défenseurs des droits humains, acteurs de santé, éducation, restauration, presse pour les honorer pour la qualité de leur prestation de manière distincte. Fatoumata Yarie Sylla, Directrice Générale des pensions militaires et anciens combattants en compagnie du chef de cabinet du Ministère de la défense nationale a présidé l'événement.

« Nous avons eu à établir des critères de choix entre autres : l'innovation ; la qualité de la prestation ; l'impact positif de l'activité sur la population ; le respect du contenu local ; la capacité de la pénétration sur le marché ; et l'activité sur l'économie nationale. Tous ces



critères ont été concoctés par un jury composé d'éminents journalistes » a martelé Eugène Capi Balamou, l'organisateur de la cérémonie.

En tant que commissaire général d'ARCOM, il a soutenu que la Guinée est une nouvelle nation en chantier qui, grâce aux efforts conjugués par les uns et les autres peut être une nation émergente.

« Et, pour nous de la structure ARCOM, c'est de célébrer vivants nos compatriotes » a-t-il souligné.

Avant la cérémonie de remise de satisfécits, des professionnels ont fait des exposés sur leurs domaines d'activité.

Pour ces distinctions, la

structure a porté son choix sur Ibrahima Sory Traoré, directeur général de la Radio Ndimba, comme président du jury qui a rappelé que les critères de nomination reflètent la capacité managériale; l'employabilité et la performance avant de rassurer que le jury a travaillé avec des méthodes sérieuses pour ne pas faire tort à certains et favoriser d'autres.

Colonel Fatoumata Yarie Sylla, directrice générale des Pensions militaires, présidente de la cérémonie a réitéré à ARCOM sa satisfaction et toute leur gratitude pour les efforts en faveur des compatriotes évoluant chacun dans son service.

Les heureux récipiendaires de cette 6ème édition ont tour à

tour exprimé leur engagement à poursuivre leurs efforts pour apporter des pas de plus au développement de la Guinée.

Voici la liste des lauréats de ARCOM mérite Awards 2023.

Mohamed Baba Sylla, a reçu le prix de meilleur gestionnaire dans le domaine de la loterie.

Le prix de la meilleure pharmacie de l'année 2023 est revenue à Nouni.

Moriba Pepe Gbilimou, a été désigné meilleur manager dans le domaine des notaires.

Le prix du meilleur manager dans le secteur de la pharmacie est revenu à Labila Sagno.

Le prix du meilleur défenseur des droits de l'homme, est revenu à Me Jean Baptiste Jockamey Haba.

Le prix du Meilleur homme politique dynamique a été raflé par le président de l'UDRP, Dr Édouard Zotomou Kpoghomou.

Le prix de la meilleure fondation pour l'humanitaire est revenu à Mafac.

Le prix de la meilleure société minière est revenu à Élite Mining Guinée.

Le prix de la meilleure société dans le domaine des palmiers à huile a été raflé par la SOGUIPAH.

Le prix du meilleur artiste chanteur est revenu à Aubin Thea.

Le prix de la meilleure entreprise dans le secteur des télécommunications est revenu à Global pros tech.

Le prix du meilleur Manager dans les marchés publics est revenu à Lamine Minos Camara.

Le prix de la meilleure société dans le domaine des travaux publics est revenu à Eco Betap SA.

Le prix de la meilleure direction de gestion des infrastructures est revenu à ANAIM.

Le prix de la meilleure École privée est revenu au complexe scolaire de Lambangni.

Le prix de la meilleure entreprise dans le domaine de la vente de bois est revenu à MACKA et frère corporation.

Le Prix du meilleur Hôtel innovant est revenu au Primus Kaloum.

Le prix de la meilleure télévision de l'année est revenu à Kaback TV.

Le prix du meilleur Restaurant est revenu au restaurant le Cèdre.

Le prix du meilleur syndicaliste défenseur est revenu à Aboubacar Soumah.

Le prix de la meilleure société dans le domaine maritime est revenu à la société navale de Guinée.

SAMUEL DEMBA. D

KALÉMODOU YANSANÉ À L'AG DE L'UFDG

« La Guinée n'est pas un paradis... »

Lors de l'AG de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 24 février 2024, l'un de ses vice-présidents, Kalémodou Yansané, a dit tout le mal qu'il pense des coupures de courant dans la capitale. Il est allé jusqu'à se montrer nostalgique de l'ère Alpha Condé dans ce secteur spécifique de la vie nationale.

« Nous avons constaté un beau matin que l'internet est coupé. Jusqu'aujourd'hui, s'il est rétabli, c'est l'internet caméléon. Vous voulez télécharger un fichier, vous pouvez attendre 30 minutes. Donc, c'est l'internet caméléon qui a été rétabli. Et après, on a brouillé les radios. Quand le journaliste parle, vous écoutez de la musique militaire et on nous dit que la Guinée est un paradis. Au paradis, il n'y a pas

de manque de denrées alimentaires. Au paradis, il n'y a pas de crimes. Au paradis, on respecte la règle. Au paradis, il y a l'eau, il y a l'électricité, il y a le téléphone, il y a l'internet. Est-ce que la Guinée est un paradis ? Sûrement non, la Guinée n'est pas un paradis », a martelé Kalemoudou Yansané. Parlant de l'augmentation du prix des denrées alimentaires, le natif de Forécariah a dit ceci: « C'est

la première fois que je vois les dirigeants d'un pays s'asseoir avec les opérateurs économiques pour décider l'augmentation des prix des denrées essentielles. J'ai toujours entendu le gouvernement qui vient pour essayer de trouver des solutions pour qu'on baisse les prix. Mais que le gouvernement décrète le prix de la hausse, c'est la première fois que je constate ça ». Et de lancer un

appel au CNRD par rapport à la desserte du courant électrique.

« Quoi qu'on dise d'Alpha Condé, il a quand même donné de l'électricité à la Guinée. C'était cher, ce n'était pas cher, mais quand même nous avons connu, à un moment donné pendant le régime du président Alpha Condé, le courant 24 heures sur 24. Si vous ne pouvez pas continuer la

desserte, augmenter la production, maintenez le minimum, ce que vous avez trouvé sur place. Non seulement vous n'avez pas maintenu ce minimum, mais vous avez aggravé le problème », a fait savoir Kalémodou Yansané à l'AG de l'UFDG, le parti de Cellou Dalein Diallo.

Kèfina Diakité



BAH OURY PREMIER MINISTRE

Le CNOCS-G souhaite qu'il forme un gouvernement neutre pour la réussite de la transition

Les réactions se multiplient suite à la nomination de Bah Oury comme locataire du palais de la Colombe. La société civile notamment n'est pas restée en marge de cette actualité. Ange Gabriel Haba, son secrétaire général se réjouit du choix mais invite le successeur de Docteur Bernard Goumou à la Primature d'être prudent dans ses choix.

L'Aigleinfos : Le président de la transition a nommé Bah Oury comme premier ministre après avoir dissous son gouvernement plus d'une semaine après. Au sein du CNOCS-G, quelle réaction avez-vous eue ?

Ange Gabriel Haba : Le CNOCS-G se réjouit de cette nomination, c'est un choix courageux du président de la transition qui enchante la population parce que Monsieur Bah Oury est un homme d'étoffe. Nous ne doutons pas de sa capacité à atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

L'Aigleinfos : Il a été nommé à un moment où la demande sociale est très élevée mais aussi à un moment où les acteurs sociopolitiques sont très méfiants des autorités de la transition. L'homme politique qu'il a été, pensez-vous qu'il serait capable de relever ces défis ?

Ange Gabriel Haba : Il a plusieurs défis à relever. Nous pensons qu'en termes de démarrage de ses



travaux qu'il doit commencer toute suite à faire l'état des lieux de la mise en place du chronogramme de la transition pour que le peuple puisse savoir exactement différemment du gouvernement dissous, où en sommes-nous. Connaissant la carrière de l'Homme, je pense qu'il doit beaucoup plus focaliser son attention sur le cadre de dialogue inter-guinéen. Il doit raffermir les positions.

Nous voulons qu'il fasse aussi la promotion et l'intégrité de la bonne gouvernance en exigeant à tous les membres du gouvernement de faire la déclaration de leurs biens devant la cour des comptes parce que des erreurs qu'on a connues pendant la gouvernance passée il ne faudrait pas cela caractérise sa gouvernance. Il doit aussi garantir la jouissance de la liberté individuelle et

collective

L'Aigleinfos : Avant cette nomination, des acteurs sociopolitiques ont fait part de leur choix du type de Premier ministre qu'ils voudraient. Certains ont souhaité un PM technocrate et d'autres ont parlé de PM politique, ce qui est finalement le cas. A votre avis, quel type de gouvernement voulez-vous qu'il forme. Gouvernement d'union nationale ou de mission ?

Ange Gabriel Haba : Je ne suis pas dans la classification ou typologie de gouvernement. Ce que je sais, nous avons besoin d'un gouvernement composé des personnes neutres parce que la finalité de la transition c'est l'organisation des élections y compris la présidentielle. Si le gouvernement n'est pas composé par des personnes neutres, les objectifs de la transition seront détournés pour des fins politiques et c'est ce qu'il faut éviter. Pas fonder le choix sur des CV enjolivés qui ne reflètent pas les valeurs intrinsèques.

L'Aigleinfos : Si Bah

Oury composait son gouvernement en faisant appel à certains ministres du gouvernement déchu, est-ce que vous serez surpris ?

Ange Gabriel Haba : Ecoutez, dans l'ancien gouvernement, on ne peut pas dire tout le monde était mauvais. Mais s'il veut rassurer les Guinéens je pense que ses critères de choix pour le nouveau gouvernement doivent être très rigoureux. Tous ceux qui ont fait preuve de compétence dans l'ancien gouvernement, les Guinéens le savent et ils en sont témoins. S'il se hasarde à prendre des gens par copinage ou affinité, dès les premières heures, on va le juger réellement si c'est un homme qui va atteindre ses objectifs.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Ange Gabriel Haba, Secrétaire général du Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne.

Ange Gabriel Haba : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba.D

NOMINATION DE BAH OURY À LA PRIMATURE

La Convergence des acteurs sociopolitiques pointe un manque de concertation

Lors d'une conférence animée jeudi, 29 février 2024 à la maison de la presse, la Convergence des acteurs sociopolitiques engagés dans le cadre de dialogue inter-guinéen a réagi à la nomination de Bah Oury au poste de Premier ministre. Ils ont pointé un manque de concertation avant la prise de cette décision.

«Nous constatons malheureusement que le choix du nouveau Premier ministre n'a été précédé de la moindre concertation des entités politiques et sociales, pourtant parties prenantes au Cadre du dialogue inclusif permanent inter guinéen et dans la mise en œuvre des 35 résolutions issues du Cadre du dialogue inclusif inter-guinéen.

Nous estimons qu'un tel

procédé ne pourra pas conférer à ce choix une plus grande légitimité, pourtant nécessaire à la mise en œuvre sereine des dix (10) étapes du Chronogramme de la Transition et des 35 résolutions issues du Cadre du dialogue inclusif, permanent inter-guinéen», ont-ils déclaré par la voix de Mme Aissata Camara.

Ils ont par ailleurs fait

observer que ce choix non consensuel pourrait en outre fragiliser l'espace politique et social au regard de la personnalité de la personne qui est promue à ce poste. Aussi invitent-ils les autorités de la transition à privilégier un mécanisme inclusif avec les acteurs sociopolitiques, impliqués dans ledit Cadre du dialogue, dans la mise en place du prochain

Gouvernement, gage d'une transition apaisée et réussie.

«Nous nous réservons le droit de suspendre notre participation aux différents organes du Cadre du dialogue jusqu'à nouvel ordre à savoir les Commissions de Vulgarisation, les Secrétariats

Techniques et le Comité National Permanent du Suivi de la Mise en œuvre des Résolutions du Cadre du dialogue», ont prévenu Dr Ibrahima Sory Diallo du parti ADC-BOC et ses camarades.

Kèfina Diakité

Lire L'Aigle Infos.
c'est lire la vérité
et la vertu

MINES

Le C.A de Rio Tinto approuve le projet Simandou

Le dernier obstacle au démarrage effectif du méga-projet Simandou vient d'être levé par le Conseil d'Administration de Rio Tinto qui a donné son feu, selon le PDG Jakob Stausholm lors de l'annonce des résultats semestriels du groupe à la presse.



Il faut rappeler que l'apport financier du géant minier Rio Tinto au financement destiné à l'exploitation du projet est de 6,2 milliards de dollars. 500 millions de dollars avaient déjà

été dépensés par la compagnie pour les travaux du chemin de fer en 2023, les dépenses restantes étant fixées à 5,7 milliards de dollars. Le PDG de Rio Tinto

précise par ailleurs que, pour cette année fiscale, ce seront environ 2 milliards de dollars que le groupe compte investir dans le méga projet. Comme on le voit donc, la récente

dissolution du gouvernement n'ébranle guère le PDG Stausholm qui a souligné que l'approbation du Conseil d'Administration était subordonnée au respect de préalables incontournables, notamment celui qui consistait à obtenir l'approbation des partenaires de la coentreprise (JV) – Winning – et l'obtention des autorisations réglementaires de la Chine et de la Guinée.

Il a tenu à rappeler que Rio Tinto reste engagée auprès des autorités guinéennes, en dépit de la dissolution du gouvernement. « Nous sommes présents en Guinée depuis plusieurs années et nous avons poursuivi nos opérations en toute sécurité. Nous espérons que cela continuera à être le cas », a déclaré le PDG de Rio Tinto,

M. Jakob Stausholm M. Stausholm.

Il y a lieu de reconnaître que le ministre directeur de cabinet de la Présidence de la République, Dr Djiba Diakité, aura joué un rôle de premier plan dans le redémarrage de ce projet Simandou, le plus grand projet d'infrastructures minières, ferroviaires et portuaires au monde.

Ce qui lui a valu d'être élu le 5 janvier dernier personnalité de l'année 2023 par les lecteurs du site Guineenews. Ce qu'il faut toutefois regretter, c'est le fait que malgré cette immense richesse de leur sous-sol, les Guinéens continuent de vivre dans la précarité, après 65 ans d'indépendance.

Mamadou Oury

GRÈVE DU MOUVEMENT SYNDICAL

La famille du jeune élève tué n'est pas prête à pardonner

Encore une autre victime sous le CNRD en marge des manifestations à Conakry. Dans la journée du lundi 26 février 2024, deux jeunes élèves ont perdu leur vie suite à la grève générale et illimitée appelée par le Mouvement Syndical Guinéen pour protester contre la banalisation de ses revendications sociales. Ces deux autres tueries par balle, s'ajoutent aux autres enregistrées depuis l'avènement de la junte au pouvoir le 05 septembre 2021.

Dans la famille de Mamady Kéita tué à Sonfonia, c'est la consternation. La mère de cet élève est toujours sous le choc. Parents, amis et proches du défunt sont inconsolables. Taïbou Diallo, mère de la victime revient sur les circonstances de la mort de son fils : « le matin j'avais un rendez-vous à l'hôpital parce que je suis en état de famille. J'ai dit à Mamady de s'occuper de ses frères et de ne pas sortir de la maison parce qu'aujourd'hui il y a grève. Quand il s'est réveillé à 09H, il a dit à sa grand-mère qu'il acheter du haricot pour son petit déjeuner parce qu'il ne veut pas du pain. Mais la femme qui vend du haricot n'était pas sortie et finalement il a décidé d'acheter attiéké. C'est par là-bas qu'il est resté et il a entendu les coups de fusils. Il a dit à la vendeuse

faites vite je vais rentrer. Donc il s'est précipité en courant pour rentrer à la maison. C'est sur la route qu'il a reçu une balle dans sa tête et il est tombé là-bas », a relaté la mère de la victime.

Ce jeune élève, était un espoir pour sa famille. La famille n'est visiblement pas prête à pardonner les bourreaux de son enfant. L'artiste Mariama Kankalabé demande que lumière soit faite sur l'assassinat de son neveu, Mamady Kéita : « je suis complètement déçue, découragée et choquée en même temps parce que ce n'est pas la première fois que de telle chose arrive. Beaucoup d'autres familles en ont été victimes et voilà que nous en sommes victimes aujourd'hui. Nous demandons que justice soit rendue pour

l'enfant, nous la famille. Taïbou Diallo c'est ma grande sœur et son premier fils Mamadi Kéita a perdu son père. Nous n'allons jamais pardonner ceux qui ont tué mon neveu, jamais », a juré la chanteuse.

Le corps du jeune se trouve à la morgue de l'Hôpital national Donka. Dans la famille du défunt, aucune autorité, ni aucun membre du mouvement syndical ne s'est rendu avant que nous quittions les lieux. Les parents de l'enfant s'insurgent contre ce manque d'empathie de la part de ces acteurs.

« Le corps est toujours avec les autorités et nous on est là on attend. Jusque-là, aucune autorité n'est venue chez nous, pas même les syndicalistes. Tous ces gens que vous voyez ce sont les proches de la famille et les amis de mon neveu », a dénoncé la



conceptrice du titre "Mourtinan".

La famille de Mamady Kéita, 18 ans réclame le corps pour procéder à l'inhumation. Un autre jeune du nom d'Ibrahima

TOURE, a été tué à Hamdallaye, dans la commune de Ratoma le même jour en marge de cette même grève.

Samuel Demab. D

JUSTICE

Sékou Jamal Pendessa libéré, le Mouvement Syndical Guinée renonce à l'un point de ses points de revendication

Le procès en appel de Sékou Jamal Pendessa, secrétaire général du SPPG s'est tenu le mercredi 28 février 2024 devant la Cour d'Appel de Conakry. Après quatre semaines de détention préventive à la maison centrale de Coronthie, Sékou Jamal Pendessa avait été condamné à six mois de prison ferme dont trois assortis de sursis.

Notre confrère journaliste est accusé de délits de participation délictueuse et provocation, de réunion sur la place publique, menace et atteinte à l'ordre public, à la sécurité, à l'intégrité et à la dignité des individus par le biais d'un système informatique. Des faits prévus et punis par l'article 631 du code de procédure pénale. Ces accusations ont été rejetées par le mis en cause qui a déclaré à la barre qu'il a été séquestré à la maison de presse le jour de son appel à la manifestation avec des journalistes reporters pour avoir réclamé des droits, ceux de la libération des ondes des médias et la restitution de l'internet. À la barre du TPI de Dixinn, Sékou Jamal Pendessa a déclaré qu'il a été enlevé dans sa voiture à Dixinn Terrasse alors qu'il revenait du bureau du procureur général près le tribunal dudit tribunal où il a assisté à la relaxe de ses confrères arrêtés en marge de la manifestation.

Tout au long de l'audience, notre confrère n'a jamais perdu son sourire. Muni toujours de son chapeau, Pendessa a serré la main aux journalistes et syndicalistes qui sont venus lui reconforter le moral.

Du côté de la défense, Maître Salifou Beavogui, Faya Gabriel Kamano, Thierno Souleymane Baldé et Alseny



Aissata Diallo, tous du pool d'avocats du Secrétaire général du SPPG, se sont abstenus de poser des questions à leur client à la suite du procureur de la République près du TPI de Dixinn en considérant que le dossier est vide.

Dans son réquisitoire, le ministère public a requis une peine allant de six mois d'emprisonnement au paiement de cinq cent mille GNF contre le journaliste. Le conseil de Pendessa a demandé sa libération pure et simple en se basant sur l'article 34 de la charte de la transition qui reconnaît aux citoyens guinéens le droit à la manifestation. Les avocats du

mis en cause ont relevé appel à la décision et finalement l'affaire a été renvoyée à la Cour d'Appel.

Dès l'ouverture du procès le mercredi 28 février, le conseil de notre confrère a fait des observations.

« Le juge a fait preuve d'insuffisance professionnelle. Il n'est pas condamné pour les faits pour lesquels il a été renvoyé. On n'a jamais parlé d'un outrage quelconque lors des débats. Le juge n'a fait que faire valoir son imagination, il mérite d'être poursuivi devant le conseil supérieur de la magistrature », a menacé Maître Faya Gabriel Kamano.

Finalement, le secrétaire

général des Professionnels de la Presse de Guinée est rentré à la maison dans une joie euphorique de la presse mobilisée à sa cause.

Première conséquence, le Mouvement Syndical Guinéen, suite à la libération du Secrétaire général du Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée (SPPG), qui constituait un préalable à l'ouverture des négociations a décidé de lever sa grève générale et illimitée déclenchée depuis le 26 février.

Il félicite l'ensemble des travailleuses et travailleurs de Guinée pour le suivi de son appel au mot d'ordre.

Il porte à la connaissance des Travailleuses, travailleurs et

Retraités de Guinée, des secteurs Publics, privés, mixtes et informels de la libération de Sékou Jamal PENDESSA, Secrétaire général du Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée (SPPG) à l'issue du procès en appel ce jour 28 Février 2024.

Par la même occasion, il informe les autorités publiques, privées, mixtes et informelles de sa disponibilité à reprendre les négociations dès demain jeudi, 29 Février 2024.

Cependant, le MSG ne lâche pas prise. Il demande à toutes les structures de base de rester unies, solidaires et mobilisées en attendant les résultats des négociations des quatre autres points inscrits dans la plateforme de revendication à savoir :

- 1- La révision à la baisse du prix des denrées alimentaires de première nécessité
- 2- L'application intégrale du protocole d'accord tripartite signé à la date du 15 Novembre 2023
- 3- L'application intégrale du protocole d'accord sectoriel de l'Education signé le 27 octobre 2023
- 4- La levée de la restriction de l'internet et la libération des ondes.

Samuel Demba. D

CHAMBRE DES APPELS DE LA CRIEF

Renvoi du dossier Remy Lamah au 14 mars 2024

Le jeudi 29 février 2024, les débats dans l'affaire de « corruption dans la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics et complicité » qui oppose l'ancien ministre de Santé, le Général à la retraite Remy Lamah, la société Soguimap à la société chinoise ZMC se sont ouverts, devant la chambre des appels de la Crief. Ils ont par la suite été renvoyés au 14 mars.

Pour rappel, selon Mediaguinee, c'est la partie civile représentée par Dr Mamadou Pathé Sow et l'Agent judiciaire de l'Etat représenté par Me Pépé Antoine Lama qui ont interjeté appel contre la décision du 31 juillet dernier qui a renvoyé à des fins de la poursuite le Général à la retraite, Remy

Lamah et la société Soguimap Sarl.

Au cours de l'audience du jour, le dernier ministre de la Santé du régime Alpha Condé a répondu présent, contrairement à sa co-prévenue, la directrice générale de la société Soguimap Sarl, qui s'est fait représenter par procurateur.

La partie civile et le représentant de l'agent judiciaire de l'Etat, ont indiqué que cette procurator est caduque, demandant à la cour de la rejeter et ordonner la comparution de la prévenue qui serait du côté de l'étranger.

Le juge Daye Mara a alors renvoyé l'affaire au 14 mars prochain pour se prononcer sur

la recevabilité de la procurator.

Le Général à la retraite, Remy Lamah est accusé par la société chinoise ZMC représentée par Dr Mamadou Pathé Sow qui était chargée de la fourniture à la Guinée des produits pharmaceutiques, obstétricaux et néonataux de soins d'urgence pour les

femmes et les bébés d'avoir résilié son contrat au profit de la société Soguimap. C'est un contrat portant sur un montant de 102 milliards de francs guinéens. Affaire à suivre...

Kaba Kankoula

PRIMATURE

Dr Bernard Goumou passe le témoin à Bah Oury



Ce jeudi 29 février 2024, le palais de la Colombe a servi de cadre à la cérémonie de passation de service entre le Premier ministre sortant, Dr Bernard

Goumou, et son successeur au poste, Amadou Oury Bah, connu sous le nom de Bah Oury, nommé le 27 février 2024 par le président de la

transition, le Général Mamadi Doumbouya. C'était en présence de plusieurs membres du CNRD et des secrétaires généraux des différents

départements ministériels. Le tout sous la supervision du ministre Secrétaire Général et Porte-parole de la Présidence de la République, le Général Amara Camara, qui avait à ses côtés le ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Djiba Diakité.

Dans son intervention de circonstance, le PM sortant, Dr Bernard Goumou, a dit ceci: «Le Général Doumbouya vous a instruit de piloter la poursuite des travaux des assises nationales qui, au finish, préparent le chantier phare de la transition à savoir la restauration du bon vivre ensemble pour aboutir à une réconciliation nationale pérenne et solide. Ce chantier tient à cœur son Excellence le Président de la République. Il a parfaitement raison car,

l'unité, la fraternité et la solidarité entre tous les Guinéens sont les piliers de notre capacité à être ce que nous sommes à savoir un pays et un peuple souverain. Vous avez contribué à faire avancer la mise en œuvre des 45 recommandations des assises nationales. Et par ce biais, vous avez créé la voie à la cohésion nationale».

La balle est désormais dans le camp de Bah qui est conscient de l'immensité des défis qui l'attendent à la Primature. Il va devoir composer une équipe gouvernementale de mission qui nous rassemble et nous ressemble sur le chemin du retour à l'ordre constitutionnel.

Kaba Kankoula

NÉGOCIATIONS TRIPARTITES

La reprise annoncée pour le lundi 04 mars

Du 26 au 28 février 2024, le mot d'ordre de grève lancé par le Mouvement syndical emmené par Amadou Diallo de la CNTG (Confédération nationale des Travailleurs de Guinée) a été largement suivi sur toute l'étendue du territoire national. Après la libération de Sékou Jamal Pendessa, le syndicat des professionnels de la presse de Guinée (SPPG) à la faveur de son procès en appel à la Cour d'appel de Conakry, les 13 centrales syndicales du pays se sont retrouvées à la Bourse du Travail à Kaloum pour suspendre le mot d'ordre

de grève et s'engager sur la voie de la négociation avec le gouvernement et le patronat. La reprise de ces négociations tripartites devraient démarrer le lundi 4 mars 2024, au siège du Conseil national du dialogue social (CNDS). « J'ai l'honneur de vous convier à la poursuite des négociations tripartites, le Lundi 04 Mars 2024 à 09 heures au siège du CNDS sis à la cité Ministérielle, Landréah près de l'Ambassade de CUBA... », a écrit Dr Alia Camara, président du CNDS, dans une note en date du vendredi 1er mars 2024, tout en précisant que



l'action vise à donner suite aux négociations entamées le lundi 12 février sur les points inscrits dans le préavis de grève du 6 du même mois, par le mouvement syndical guinéen.

Il faut rappeler qu'en marge de la grève générale

qui a paralysé, pendant trois jours, tous les secteurs de la vie économique, l'on a déploré 3 jeunes dans la commune de Ratoma (Ibrahima Keita, Ibrahima Touré et Mamadou Moustapha Barry). Il est à espérer vivement que les différentes parties (syndicats, gouvernement,

patronat) trouveront un terrain d'entente pour mettre notre pays à l'abri des soubresauts inutiles qui pourraient impacter négativement le déroulement du chronogramme de la transition.

Kèfina Diakité

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

TCHAD

L'opposant Yaya Dillo est mort, a annoncé le procureur

Au Tchad, l'opposant Yaya Dillo est mort hier des suites des blessures qu'il a reçues dans l'assaut du siège de son parti. L'annonce a été faite ce 29 février par le procureur près le tribunal de grande instance de Ndjamena, Oumar Kebellaye, lors d'une conférence de presse. Il y aurait eu « des dizaines de blessés et de morts » et « 26 personnes sont interpellées », toujours selon le procureur. À la mi-journée, le calme est revenu mais internet est toujours coupé dans la capitale tchadienne.



Au siège du Parti socialiste sans frontières (PSF), derrière les militaires qui interdisent toujours l'accès on peut apercevoir le bâtiment, criblé de balles. Le nombre d'impacts et les trous béants dans les murs témoignent de la violence de l'assaut qui a entraîné la mort de l'opposant Yaya Dillo, au Tchad.

Dans une conférence de presse ce 29 février 2024 à Ndjamena, le procureur Oumar Kebellaye a retracé le fil des événements, sans toutefois donner de bilan précis mais en ajoutant que le chargé des finances du PSF dont l'arrestation a déclenché ce cycle de violences mardi 27 février au soir serait bel et bien vivant contrairement à ce qu'avait annoncé son parti.

« Un très mauvais signal pour les élections à venir »

Yaya Dillo, cousin du défunt président tchadien Idriss Deby Itno, est mort un 28 février, trois ans jour pour jour après une première tentative d'arrestation à son domicile au cours de laquelle sa mère et l'un de ses

fils ont été tués. Lui-même en avait réchappé de justesse avant de prendre la route de l'exil pendant plusieurs mois.

« Le peuple tchadien ne devrait pas être concerné par ces rivalités familiales au sein du clan qui a géré le pouvoir depuis plus de 30 ans, s'insurge l'opposant Brice Mbäimon qui siège au Conseil national de transition (CNT). Ce n'est pas normal dans une République et c'est un très mauvais signal pour les élections à venir ».

Lors d'une autre conférence de presse ce jeudi, le Secrétaire général du MPS, le parti fondé par l'ancien président Idriss Deby, Mahamat Zen Bada, a eu des mots très durs contre le défunt opposant : « De prétendus acteurs politiques ont tenté de saper le processus de transition au moment où il arrive à son terme » a-t-il déclaré avant de réaffirmer son soutien au président de la transition, Mahamat Idriss Déby, candidat choisi par le parti pour la présidentielle dont le premier tour est prévu le 6 mai prochain.

RFI

NUTRITION

Les cinq principaux bienfaits du gingembre pour la santé

Qu'est-ce que le gingembre ? Le gingembre appartient à la même famille que le curcuma et la cardamome. Originaire d'Asie du Sud-Est, de l'Inde et de la Chine, le gingembre fait partie de l'alimentation de cette région et est apprécié pour ses propriétés aromatiques, culinaires et médicinales.

Bien que nous soyons plus familiers avec les recettes favorites comme le pain d'épices ou les biscuits au gingembre, le gingembre est plus qu'un simple arôme - il a été utilisé pour ses propriétés médicinales à travers les âges.

Avantages nutritionnels du gingembre frais :

Une portion de 10 grammes (g) de gingembre frais apporte :

- 4 kcal / 9 kJ
- 2 g de protéines
- 1 g de lipides
- 8 g de glucides
- 2 g de fibres
- 42 mg de potassium.

Quels sont les cinq principaux avantages du gingembre pour la santé ?

1. Le gingembre peut soulager les symptômes d'un rhume

Le thé au gingembre est un excellent choix de remède au début d'un rhume. Il favorise la transpiration et peut donc être utilisé pour traiter les états fébriles tels que la grippe ou le rhume. La racine fraîche (par opposition à la poudre séchée) semble également avoir des effets antiviraux.

2. Le gingembre peut calmer les nausées légères et les nausées matinales

La racine de gingembre est également réputée réduire les symptômes associés au mal des transports, notamment les vertiges, les nausées, les vomissements et les sueurs froides. Ce phénomène pourrait s'étendre aux personnes subissant une intervention chirurgicale et aux nausées liées à la chimiothérapie, bien que des études complémentaires soient nécessaires.

Le gingembre a surtout été utilisé pour traiter les nausées et les vomissements associés à un léger mal de grossesse. Toutefois, vérifiez auprès de votre médecin ou de votre sage-femme que ce traitement est approprié dans votre cas.

IMAGES

3. Le gingembre peut soulager la douleur

Bon nombre des propriétés curatives du gingembre sont liées à ses puissantes qualités anti-inflammatoires. Ces effets



semblent être pertinents en cas d'utilisation topique (sur un point précis du corps), des études soutenant l'utilisation d'une compresse de gingembre pour soulager les symptômes de l'arthrose.

Les applications topiques peuvent également stimuler la circulation et apaiser les brûlures.

La racine, la partie de la plante la plus utilisée dans les formes de médecine alternative, est riche en huiles volatiles. Ces dernières contiennent des composants actifs tels que le gingérol. Ce puissant composé anti-inflammatoire expliquerait pourquoi les personnes souffrant d'arthrose ou de polyarthrite rhumatoïde, qui consomment régulièrement du gingembre, voient leur niveau de douleur diminuer et leur mobilité s'améliorer.

4. Le gingembre peut calmer le système digestif

Le gingembre a une longue réputation de carminatif, une substance qui favorise l'élimination de l'excès de gaz dans le système digestif, et est connu pour apaiser le tractus intestinal. Les coliques et la dyspepsie réagissent particulièrement bien au gingembre.

5. Le gingembre peut améliorer la santé cardiaque

Certaines études animales suggèrent que le gingembre peut aider à gérer les niveaux de cholestérol, à réduire les dommages aux artères et à

diminuer l'hypertension artérielle, ce qui est bénéfique pour le cœur et le système cardiovasculaire.

GES

Le gingembre est-il sûr pour tout le monde ?

Bien qu'il soit considéré comme sûr pour un large éventail d'affections, le gingembre est une herbe puissante qui agit de manière pharmacologique. Pour cette raison, il peut être déconseillé à certaines personnes, notamment :

- les personnes ayant des antécédents de calculs rénaux contenant de l'oxalate ;
- les personnes qui souffrent fréquemment de brûlures d'estomac ou de reflux acide ;
- les personnes souffrant d'hypotension ou prenant des médicaments pour la tension artérielle. Ces personnes doivent consommer le gingembre avec modération en raison de ses effets potentiels sur la tension artérielle. Si vous n'êtes pas sûr de pouvoir consommer du gingembre en toute sécurité, consultez votre médecin traitant.

BBC AFRIQUE
Jo Lewin
Nutritionniste

PROCÈS DU JOURNALISTE CONGOLAIS STANIS BUJAKERA

«Le rejet de sa demande de liberté provisoire est ahurissant»

Le journaliste congolais Stanis Bujakera, jugé depuis le 13 octobre, est toujours en détention, sa demande de libération provisoire ayant été rejetée le 27 février. Pour l'organisation Reporters sans frontières (RSF), « il n'y a absolument plus de matière à continuer de le détenir ». Le correspondant de Jeune Afrique avait été arrêté le 8 septembre suite à un article dans ce magazine, non-signé, mettant en cause les renseignements militaires dans la mort d'un opposant, Chérubin Okende.

Le correspondant de Jeune Afrique (JA) et Reuters en République démocratique du Congo (RDC) et directeur de publication-adjoint du site actualite.cd, Stanis Bujakera, poursuit sa détention dans la prison centrale de Makala à Kinshasa.

Le rejet de la septième demande de liberté provisoire a fait réagir Reporters sans frontières (RSF). Le Directeur du bureau Afrique subsaharienne de RSF, Sadibou Marong, se dit surpris par la réponse négative du tribunal de grande instance de Kinshasa-Gombe.

« Que toutes les charges puissent être abandonnées »

La décision de maintenir en détention Stanis Bujakera a été annoncée



par le tribunal le mardi 27 janvier. RSF réclame la libération et l'abandon des charges contre Stanis Bujakera : « Vous savez, il y a beaucoup de déception, mais c'est également extrêmement ahurissant, ce qu'on a vu avec ce rejet de cette demande de liberté provisoire. Nous demandons aux autorités

congolaises de libérer le journaliste, qui n'aurait jamais dû être arrêté et placé en détention, compte tenu de tout ce qu'on a vu et que RSF a démontré sur la base de plusieurs enquêtes. De ce point de vue, il n'y a absolument plus de matière à continuer de le détenir. »

Sadibou Marong poursuit,

au micro de Joseph Kahongo : « Nous continuons la mobilisation en rapport avec l'ensemble des soutiens de Stanis Bujakera, et nous espérons effectivement que Stanis puisse rentrer chez lui un homme libre, mais également en journaliste sur qui ne pèse plus aucune charge et que

toutes les charges puissent être abandonnées. C'est ce qu'on demande depuis très longtemps, et ce que l'ensemble des soutiens du journaliste lui-même demande. »

Le journaliste congolais Stanis Bujakera, arrêté le 8 septembre 2023, est « peut-être [...] en train de moisir » en prison à cause des « tergiversations » de la justice, avait estimé le 22 février 2024 le président de la RDC, Félix Tshisekedi, qui a dit avoir décidé de « mettre son nez » dans ce dossier. Correspondant de Jeune Afrique, Stanis Bujakera est jugé depuis le 13 octobre 2023 pour un article dans ce magazine, non-signé, mettant en cause les renseignements militaires dans la mort d'un opposant, Chérubin Okende, en juillet 2023.

RFI

SÉNÉGAL

Le président Macky Sall réaffirme qu'il quittera ses «fonctions au terme de son mandat le 2 avril»

Le président sénégalais a réaffirmé ce 29 février 2024 qu'il partira le 2 avril, date de fin de son mandat, dans un message sur X. Les conclusions d'un dialogue national organisé lundi et mardi ont recommandé que l'élection présidentielle, initialement prévue le 25 février, se tienne le 2 juin, soit deux mois après la fin officielle du mandat de Macky Sall, et que ce dernier reste en fonction jusqu'à l'installation de son successeur. « La date de mon départ reste absolument ferme », affirme-t-il.

Au Sénégal, la date du 2 avril 2024 qui marque la fin du mandat du président Macky Sall approche, et aucune nouvelle date de scrutin présidentiel n'a été décidée après un report invalidé par le Conseil constitutionnel de l'élection prévue le 25 février dernier.

Tandis que les citoyens sont dans l'attente, le chef de l'État, qui assure ne pas vouloir rester au pouvoir, a annoncé qu'il recevra le rapport avec les propositions de sortie de crise

du dialogue national lundi prochain.

Le président Macky Sall est ferme : il a répété sur ses réseaux sociaux qu'il quittera ses fonctions au terme de son mandat le 2 avril. Une déclaration à l'issue du dialogue national qui s'est tenu les 26 et 27 février qui a proposé le 2 juin comme nouvelle date de l'élection présidentielle. Mais il a aussi suggéré que le chef de l'État reste en poste jusqu'à l'installation de son

successeur, en vertu de l'article 36 de la Constitution.

Le Dialogue national a proposé le 2 juin 2024 comme nouvelle date des élections présidentielles au Sénégal. Je remercie les forces vives pour ces assises. Toutefois je tiens à préciser que je quitterai mes fonctions au terme de mon mandat le 2 avril, comme je l'ai déjà indiqué...

Cette déclaration politique de Macky Sall répond aux accusations par une partie de

l'opposition et de la société civile qui le soupçonnent de vouloir rester au pouvoir alors qu'aucune nouvelle date d'élection n'a encore été annoncée.

Mais cela ne résout pas le problème de l'après-2 avril, si aucun successeur n'est élu d'ici là, laissant planer le risque d'un vide juridique. Lors du Conseil des ministres du 28 février, Macky Sall a annoncé qu'il demandera son avis au Conseil constitutionnel.

La balle est donc de nouveau

dans le camp des sept Sages pour ce cas de figure inédit qui n'est ni une démission ni un empêchement définitif, ni un décès du chef de l'État. Dans ces cas-là, c'est au président de l'Assemblée nationale d'assurer la transition durant la vacance du pouvoir.

Au Conseil constitutionnel de trancher pour désigner qui assurera l'intérim jusqu'à l'élection du prochain président sénégalais.

RFI